

Conditions générales : Programme de parrainage

Les client·e·s existant·e·s (« Clients Existants et Clientes Existantes ») de Scalable Capital Bank GmbH (« Scalable Capital ») peuvent recommander le courtage (« Scalable Broker ») et/ou la gestion de patrimoine (« Scalable Wealth ») de Scalable Capital à de nouveaux et nouvelles client·e·s (« nouveau client ») conformément aux présentes conditions générales.

Recommandation de Scalable Broker

Récompense pour une recommandation réussie de Scalable Broker : 25,00 EUR.

Une recommandation réussie du Scalable Broker nécessite :

Les Clients Existants et les Clientes Existantes partagent leur lien de parrainage individuel avec leurs proches uniquement.

- Dans un délai de 6 mois, les nouveaux clients et les nouvelles clientes de Scalable Capital ouvrent leur premier compte-titres de courtage via le lien de parrainage. La condition préalable à l'ouverture d'un compte-titres de courtage est une identification réussie via Deutsche Post AG ou via Fourthline B.V. Les possibilités d'identification des clients et des clientes dépendent de leur lieu de résidence. Aucune raison objective ne doit s'opposer à son acceptation en tant que client ou cliente.
- En outre, le Nouveau Client ou la Nouvelle Cliente exécute également une ou plusieurs transactions d'un volume total d'au moins 250,00 EUR sous la forme d'exécutions de plans d'investissement ou d'ordres d'achat.
- Le Nouveau Client ou la Nouvelle Cliente reste client·e, avec un solde positif, du compte-titres du Scalable Broker correspondant pendant 6 mois après l'ouverture réussie de son compte de courtage.

La participation au programme de parrainage à des fins commerciales est exclue. Le Client Existant ou la Cliente Existante doit veiller à ce que le lien de parrainage ne soit envoyée qu'aux personnes qui acceptent de la recevoir. Si la personne recommandée ne reste pas cliente du Scalable Broker pendant au moins 6 mois après l'ouverture réussie de son compte ou ne réalise pas les transactions requises sous forme d'exécutions de plans d'investissement ou

d'ordres d'achat dans les 6 mois suivant l'ouverture du compte, la prime de parrainage ne peut être versée.

La prime sera versée par Scalable Capital sur le compte-espèce du Client Existant ou de la Cliente Existante, après 6 mois, à condition que les conditions générales aient été remplies.

Le Client Existant ou la Cliente Existante a le droit de recevoir un maximum de 10 primes de parrainage d'un montant de 25,00 EUR chacun·e. À titre de précision, le nombre de parrainages est illimité et le montant maximum total que le Client Existant ou la Cliente Existante peut recevoir dans le cadre de ce programme de parrainage du Scalable Broker est de 250,00 EUR, quel que soit le nombre de parrainages effectués. Un seul bonus sera versé par nouvelle personne recommandée, même si elle remplit les conditions de recommandation d'un compte-titres Scalable Broker et d'un portefeuille Scalable Wealth. Dans ce cas, seul le bonus dont les conditions ont été remplies en premier est payé. Si les conditions de recommandation d'un compte-titres Scalable Broker et d'un portefeuille Scalable Wealth sont remplies simultanément, s'applique alors le délai le plus court pour atteindre le volume total négocié requis.

Pour plus de clarté

Les nouveaux clients ou les nouvelles clientes sont toutes les personnes qui n'ont pas été auparavant des clients et clientes de Scalable Capital. Les Clients Existants ou les Clientes Existantes, et les Nouveaux Clients ou les Nouvelles Clientes parrainé·es ne peuvent pas être la même personne. Le paiement de la prime de parrainage au Client Existant ou à la Cliente Existante nécessite d'être toujours client·e du Scalable Broker ou de Scalable Wealth au moment du paiement.

Si (à la discrétion raisonnable de Scalable Capital) il existe des raisons justifiées, par exemple (a) en cas de manipulation liée à l'accès ou à la mise en œuvre de la campagne promotionnelle, (b) en cas de violation des présentes conditions de participation, (c) en cas de pratiques déloyales ou (d) en cas d'informations fausses ou trompeuses liées à la participation, Scalable Capital peut (à sa discrétion raisonnable) exclure des personnes de la campagne et ne pas effectuer de paiements ou d'autres crédits, y compris rétroactivement, ou, par la suite, révoquer, réclamer et/ou collecter les paiements effectués sur le

compte-espèces concerné. Dans ce cas, Scalable Capital est en droit d'ordonner à la banque dépositaire d'effectuer un paiement correspondant.

La campagne promotionnelle peut être interrompue ou modifiée sans préavis. Les personnes employées de Scalable Capital et des sociétés affiliées, ainsi que leurs proches, sont exclues de la participation.

Ordre d'exonération d'impôts

La prime peut être soumise à des taxes, qui sont à la charge du Client Existant. Veuillez noter que nous ne pouvons pas fournir de conseils fiscaux. Pour toute question, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Protection des Données

Nous traitons vos données personnelles telles que votre prénom, nom de famille, adresse e-mail et adresse postale conformément à l'Art. 6 par. 1 lit. b) du RGPD afin de réaliser et de traiter le programme de parrainage. Nous supprimons les données personnelles dès qu'elles ne sont plus nécessaires à la réalisation des objectifs susmentionnés, et à condition qu'il n'existe aucune autre base légale (par exemple, les délais de conservation en vertu du droit commercial et fiscal).

De plus amples informations peuvent être trouvées dans notre politique de confidentialité à l'adresse scalable.capital/protection_des_donnees.

La version française des présentes conditions générales est une traduction de commodité non contraignante. Pour éviter toute ambiguïté, seules les conditions générales rédigées en anglais font foi.